

Dossier spécial - Exposition « Les toilettes, une question de dignité* »



1. LA VIE SANS ASSAINISSEMENT : QUELLE RÉALITÉ ?

Fiche 1. L'ampleur de la crise et ses répercussions

Fiche 2. La réalité là-bas, à nos portes et ici



2. AGIR POUR REMÉDIER À LA CRISE

Fiche 1. Contexte international - mieux comprendre pour mieux agir

Fiche 2. L'assainissement pour tous : quels leviers actionner ?



3. LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE : UN LEVIER D'INTERVENTION POUR FAIRE CHANGER LES CHOSES

Fiche 1. Un levier particulier entre les mains des collectivités locales : la coopération décentralisée

Fiche 2. Un exemple de coopération décentralisée en Afrique : Dori (Burkina Faso) / Anney-le-Vieux (France)

Fiche 3. Un exemple de coopération décentralisée en Europe : Vorniceni (Moldavie) / Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)



4. LA COALITION EAU ET L'EXPOSITION « LES TOILETTES, UNE QUESTION DE DIGNITÉ »

Fiche 1. Pourquoi la Coalition Eau se mêle des questions d'assainissement

Fiche 2. L'exposition « Les toilettes, une question de dignité »



ANNEXES

Glossaire

Liens utiles

Présentation des ONG mobilisées

* L'exposition Sanitation is Dignity est une initiative mondiale de la German Toilet Organization, soutenue par UN Water.

Fiche 1. L'ampleur de la crise et ses répercussions

La question de l'assainissement n'est pas toujours bien comprise, ni dans ce qu'elle couvre, ni dans ses impacts sur notre vie quotidienne. Voici quelques éclairages utiles...

L'ASSAINISSEMENT, DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'assainissement domestique consiste à évacuer puis traiter l'ensemble des rejets domestiques, solides (déchets ménagers) ou liquides (eaux usées). Dans nos sociétés, le cycle de l'assainissement domestique des eaux usées comprend 3 étapes : l'évacuation des eaux usées (des toilettes, cuisine, salle de bain), leur acheminement via un réseau de canalisation des habitations jusqu'à un lieu de traitement (station d'épuration, lagunes) et le traitement de ces eaux avant le rejet dans le milieu naturel et l'élimination des boues produites lors de la clarification des eaux usées. Ce cycle est surtout valable pour les villes et les villages ayant un habitat concentré. En effet, dans les zones d'habitat dispersé, le système d'assainissement est individuel. Il se compose alors d'une fosse septique suivie d'un épandage souterrain.

Mais ce schéma complet est loin d'être une réalité partout. Dans plusieurs régions du monde, ce que l'on appelle la crise de

l'assainissement commence par l'absence d'accès à des toilettes, première étape indispensable à la mise en place du cycle de l'assainissement.

L'accès à des toilettes est encore loin d'être assuré dans de nombreuses régions du monde : 2,5 milliards de personnes en sont encore privées, soit près de 40 fois la population de la France !

Ces personnes n'ont pas accès à un assainissement de base, c'est-à-dire à des latrines (toilettes sèches). Si les chiffres prenaient pour référence le modèle que nous connaissons ici (toilettes « à siphon » ou « en eau » avec évacuation vers un égout ou une fosse septique), alors ce seraient 4 milliards de personnes qui ne disposent pas d'un système d'assainissement adéquat (Source : Rapport mondial sur le développement humain, Programme des Nations Unies pour le Développement – PNUD, 2006).

La Coalition Eau a décidé de concentrer ses efforts de sensibilisation

Pour atteindre l'Objectif du Millénaire pour le Développement relatif à l'assainissement mis en place par l'ONU (réduire de moitié, d'ici à 2015, la part de la population qui n'a pas accès à ce service), il faudrait apporter l'assainissement à 140 millions de personnes de plus chaque année entre 2005 et 2015 (Source : Meeting the MDG drinking water and sanitation target, the urban and rural challenge of the decade, OMS et UNICEF, 2006, p.18).

sur cette première étape, celle des toilettes, à travers l'exposition « Les toilettes, une question de dignité », car si le Nord peut se permettre d'aborder les questions plus complexes d'évacuation et de traitement, une grande partie de l'humanité est encore privée de ce minimum vital que sont les toilettes, minimum sans lequel les autres étapes de traitement n'ont aucun sens.

LES CONSÉQUENCES MAL CONNUES DE L'ABSENCE D'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

Des conséquences sur la santé

En l'absence de toilettes, la manière traditionnelle de se soulager (en pleine nature, dans des sacs plastiques, à proximité d'habitations ou de points d'eau) engendre de graves risques sanitaires.

Les excréments, qui sont des réservoirs à microbes, se retrouvent à la portée des adultes et des enfants, des animaux et des insectes, et contaminent les cours d'eau puisqu'ils ne sont pas stockés dans un endroit

clos, ni évacués loin des lieux d'habitation pour être traités.

Ces excréments sont dangereux : 1 gramme peut contenir jusqu'à 10 millions de virus, 1 million de bactéries, 1 000 kystes parasites et une centaine de larves (Source : Année internationale de l'assainissement, vue d'ensemble, site Internet de l'UNICEF). L'absence d'infrastructures d'assainissement entraîne leur dissémination dans l'environnement. Ainsi, ces micro-

bes se propagent partout : pollution des eaux de surface, infiltration dans les sols, propagation par les mouches et par les personnes. Ces vecteurs de transmission peuvent ensuite être en contact avec l'eau ou la nourriture qui va être ingérée. De même, si l'endroit servant à la défécation se trouve à proximité du point d'eau (puits), l'eau sera polluée. Souvent, cette eau sera consommée par des familles entières.



Cette ingestion ou ce contact avec une eau polluée par les excréments est mortelle. Les maladies hydriques (notamment le choléra et la typhoïde), dont la transmission est directement liée à l'existence de contacts entre les personnes et les agents pathogènes présents dans les excréments humains, sont responsables de 1,8 millions de décès par an, dont 90 % sont des enfants de moins de 5 ans : il s'agit de la 2^{ème} cause de mortalité pour les enfants de moins de 5 ans (Source : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2006).

Le risque de transmission de maladies est donc très élevé et comporte de trop nombreuses répercussions sur la santé, la société et l'environnement.

Des conséquences sur la vie quotidienne des jeunes filles et des femmes

L'absence d'accès aux toilettes a des conséquences plus importantes encore pour les personnes handicapées, les enfants en bas âge mais aussi les femmes et les jeunes filles :

- Dans les villages, le manque d'assainissement, la proximité des maisons et l'absence de couverture végétale obligent les femmes à trouver, à la nuit tombée, un lieu

à l'abri des regards. Elles sont ainsi exposées à tous types de risques (risques de violence ou de harcèlement, présence d'animaux sauvages, etc.).

- Pour les filles, l'absence de système d'assainissement dans l'enceinte de l'école peut aller très loin : certains parents préfèrent que leurs filles sortent du système éducatif à la puberté, parce que leur dignité et leur sécurité ne seront plus assurées. L'accès à l'assainissement de base dans les écoles constitue, dans ce cas, un argument de plus facilitant la scolarisation des filles comme celle des garçons. Une étude réalisée par le gouvernement du Bangladesh et l'UNICEF a montré que la scolarisation des filles pouvait augmenter de 11 % simplement en leur fournissant des installations sanitaires (Source : Evaluation of the use and maintenance of water supply and sanitation systems in primary schools : phase 1 : final report, DPHE – DPE – UNICEF, 1994).

Des conséquences sur l'environnement

Malgré une certaine capacité d'autoépuration des milieux aquatiques, dans bien des zones aujourd'hui, les cours d'eau ne peuvent plus faire face à l'augmentation de la pression liée à l'activité humaine. En raison de

l'absence de toilettes, les éléments pathogènes contenus dans les excréments :

- s'infiltrent dans les eaux souterraines, les lacs ou les rivières. Ces rejets, sans traitement, provoquent l'asphyxie des plans d'eau (la pollution génère la prolifération d'algues qui monopolisent l'oxygène disponible dans l'eau) ;
- rendent insalubres des sources d'eau souvent utilisées et consommées par des humains.

Des conséquences économiques

L'accès à l'assainissement a aussi des conséquences économiques à l'échelle d'un pays : les maladies liées à la contamination des eaux impliquent des dépenses de santé colossales pesant sur le budget des ménages et de l'État. Prévenir ces maladies grâce à la mise en place d'un système d'assainissement permet de réduire considérablement certaines de ces dépenses. L'OMS estime qu'atteindre l'OMD Assainissement permettrait d'économiser 66 milliards de dollars US en temps, en productivité, en maladies évitées, en dépenses médicales et en frais d'enterrement (Source : Evaluation of the costs and benefits of water and sanitation improvements at the global level, Hutton G. et Haller L., OMS, 2004).



LA SOLUTION EXISTE POUR DES MILLIONS DE VIES : L'ASSAINISSEMENT

Contenir les excréments hors de portée des hommes, des insectes et des sources d'eau, par l'installation de toilettes, permet de mettre un terme au cercle vicieux de la contamination.

Des moyens efficaces existent pour empêcher la dissémination de la pollution d'origine fécale dans le milieu environnant et pour traiter efficacement les excréments de façon à ce qu'ils ne présentent plus

de risque pour la santé publique et pour l'environnement : il serait inacceptable de rester les témoins passifs de l'insalubrité infligée aux plus vulnérables.



Alors... pourquoi tout le monde n'a pas de toilettes?

- **L'assainissement n'est toujours pas considéré comme une priorité** dans les contextes où l'accès à l'eau potable n'est pas assuré ;
- **La demande des populations pour l'assainissement est faible**, car le lien entre manque d'assainissement et maladies n'est pas toujours bien assimilé ;
- **C'est un sujet perçu comme intime et tabou**, ce qui incite les décideurs locaux à considérer qu'il relève de la sphère privée et freine les pouvoirs publics dans le développement de plans d'actions ;
- **Le manque de financements nationaux et internationaux consacrés à l'assainissement** freine le développement de programmes d'accès.

Fiche 2. La réalité là-bas, à nos portes et ici

Le manque d'accès à l'assainissement touche près de 41 % de la population mondiale. La situation est particulièrement préoccupante en Afrique subsaharienne, où le taux d'accès à l'assainissement est le plus faible : 63 % des habitants n'ont pas accès aux dispositifs d'assainissement de base, particulièrement en milieu rural. Dans d'autres proportions, cette crise touche aussi certains pays européens voisins où l'accès à l'assainissement n'est pas un dossier réglé. En France enfin, certaines populations n'ont pas accès à des toilettes.

Il est utile de rappeler brièvement quelle est la situation à ces différents échelons...

LA RÉALITÉ LÀ-BAS : EN AFRIQUE

La crise de l'assainissement en Afrique touche 6 habitants sur 10

En Afrique subsaharienne, seuls 37 % des habitants ont accès à l'assainissement. Dans certains de ces pays, en raison d'une augmentation de 85 % de la population urbaine entre 1990 et 2004 et malgré les efforts fournis, le nombre de ménages urbains n'ayant pas accès à l'eau potable ou à l'assainissement aurait doublé depuis 1990 (Source : Atteindre l'OMD relatif à l'eau potable et à l'assainissement, le défi urbain et rural de la décennie, OMS et UNICEF).

En l'absence de toilettes, les populations sont contraintes de se « soulager » à l'extérieur de leurs habitations, dans le milieu naturel. La proximité de ces excréments expose les populations à de nombreux risques sanitaires, au prix de vies humaines.

En Afrique, toutes les heures, 115 personnes meurent de maladies liées à un assainissement déficient, aux problèmes d'hygiène ou à de l'eau contaminée (Source : faits et chiffres sur l'assainissement, site Internet de l'OMS).

L'ampleur de la crise est telle qu'il est impératif d'envisager des interventions nationales. Les projets ponctuels ne suffiront pas à résoudre les impacts sanitaires colossaux du manque d'accès à l'assainissement de base et à l'hygiène.

La mise en place de vastes plans nationaux pour la réalisation d'infrastructures sanitaires est indispensable. De plus, elle ne suffit pas à elle seule pour susciter, au niveau des individus, une prise de conscience des impacts sanitaires : la promotion de meilleures pratiques d'hygiène et d'assainissement de base est une exigence de santé publique et une nécessité pour améliorer la santé et la qualité de vie des communautés, notamment en zone rurale.

Quelle est la réalité d'un quotidien sans toilettes ?

La réalité d'un quotidien sans ouvrages d'assainissement signifie la défécation en plein air et l'absence de système d'évacuation des eaux usées. En cas de dispositif d'assainissement, le problème n'est pas réglé s'il est inadéquat. Illustration basique : souvent, les excréments sont déposés dans une fosse sèche dont le fond est rarement bétonné. Et si l'implantation de l'ouvrage n'a pas tenu compte de certaines normes (éloignement des puits), les excréments contenus dans la fosse peuvent, par infiltration souterraine, polluer les nappes phréatiques dans lesquelles est puisée l'eau pour la consommation humaine.

En Afrique subsaharienne, les disparités d'accès à l'assainissement sont particulièrement importantes entre le milieu urbain et rural, avec une différence de 29 points, respectivement 55 % et 26 % en

2002 (Source : Objectif 7 Assurer un environnement durable, ONU, document accessible sur Internet).

• En milieu rural

Peu de personnes ont conscience qu'une défaillance en matière d'assainissement est source de nombreuses maladies. L'absence d'accès à l'assainissement est d'abord ressentie comme un problème nuisant à l'intimité plutôt qu'un problème sanitaire.

Les individus peuvent être contraints de se lever à l'aube afin de trouver un endroit pour déféquer à l'abri des regards, parfois très éloigné, de traverser les champs, les voies ferrées, et les routes dans l'obscurité au risque d'être agressés ou attaqués par des animaux (morsures de reptiles par exemple), ou de se retenir parfois toute la journée pour attendre l'obscurité du soir, plus propice pour se cacher.

• Dans les villes

Les structures d'assainissement sont très marginales. Traditionnellement, elles se résument à un système de fosse sans couvercle où les excréments sont stockés. Les excréments sont en contact avec les êtres humains par l'intermédiaire des mouches. Lorsque la fosse est pleine, elle est vidangée. Les boues de vidange sont rejetées sans traitement dans des décharges publiques à l'intérieur des villes ou dans des lieux périphériques en plein air. Ces sites de rejet sont le plus souvent à



proximité des lieux de vie humaine ou de sources d'eau, ce qui engendre d'importants problèmes localement. Ces problèmes prennent d'autant plus d'ampleur face à une croissance démographique importante en milieu urbain et à des infrastructures souvent vétustes ou en voie de dégradation.

L'exemple de Kibéra, au Kenya

A Kibéra, plus grand bidonville d'Afrique subsaharienne situé au centre de Nairobi, les habitants n'ont pour la plupart pas accès à l'assainissement : ni toilettes privées ni toilettes publiques. Ce déficit contraint les habitants à déféquer dans des sacs en plasti-

que qu'ils jettent ensuite dans des fossés ou en bordure de route. C'est ce qu'on appelle là-bas les « toilettes volantes ».

Lorsqu'il existe un système d'assainissement, il s'agit la plupart du temps de latrines à fosse. Dans certains endroits, 150 personnes doivent partager une même latrine, ce qui ne permet ni de s'isoler ni d'assurer les conditions basiques de sécurité et d'hygiène. Ces latrines sont souvent mal entretenues, et les fosses peu profondes débordent dès qu'il pleut.

Les habitants de ce bidonville n'ont pas les ressources suffisantes pour mettre en place un système d'assainissement : la construction

de latrines à fosse coûte environ 45 dollars US, soit deux mois de salaire minimum. Parallèlement, la municipalité de Nairobi ne fournit pas de services d'assainissement à Kibéra. Rappelons ici que selon le PNUD, les chiffres fournis par le gouvernement kenyan au titre des OMD indiquent que 99 % de la population de Nairobi dispose d'un système d'assainissement, chiffre qu'il qualifie « d'in vraisemblablement élevé » (Source : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2006).



LA RÉALITÉ À NOS PORTES : EN EUROPE

À 2 heures de la France, des millions d'européens n'ont pas accès aux toilettes

L'assainissement est un sujet souvent oublié dans les anciens pays du bloc soviétique. Pourtant, il est loin d'être anecdotique dans les pays d'Europe orientale.

Si de façon générale, les résultats en matière d'accès à l'assainissement dans les pays d'Europe de l'est sont meilleurs que la moyenne des pays à revenu faible ou intermédiaire, il reste de sérieux efforts à fournir. Selon les données les plus récentes, sur les quelques 877 millions de personnes qui vivent dans la Région européenne, telle que définie par l'OMS, environ 85 millions d'habitants (10 %) ne bénéficient pas encore d'un assainissement de bonne qualité, et cette situation n'a pratiquement pas évolué ou s'est détériorée dans certaines zones. Ces conditions médiocres ou inexistantes d'assainissement ont les mêmes répercussions qu'en Afrique : elles tuent. Selon une estimation de l'OMS, 13 500 européens de moins de 14 ans meurent chaque année suite à des maladies notamment liées à des problèmes hydriques (Source : Une eau plus potable et un meilleur assainissement préviendrait des millions de cas de maladies hydriques chaque année dans les pays euro-

péens, OMS Bureau régional de l'Europe, communiqué de presse 2005).

Les maladies d'origine hydrique et dues à une mauvaise hygiène représentent une lourde charge: en 2005, 166 000 cas ont été notifiés dans la Région européenne.

La réalité d'un quotidien sans toilettes dans les zones rurales d'Europe

La propagation de maladies transmises par l'eau est particulièrement fréquente en Europe de l'est. Et la situation est encore plus grave dans les zones rurales.

Dans la plupart des pays de cette région, c'est en moyenne 20 % de la population qui vit dans les zones rurales. Les chiffres relatifs aux taux de raccordement en milieu rural sont parlants: c'est plus de la moitié de la population qui ne dispose pas d'un approvisionnement fiable en eau potable et/ou de systèmes d'assainissement adéquats.

Le système d'assainissement de base se résume à de simples latrines de fortune, non étanches, et la plupart des excréments humains et « eaux grises » (eaux usées d'origine domestique) sont déversés directement dans la nature, ce qui

engendre des impacts lourds sur l'environnement et augmente les risques de contamination des puits utilisés pour collecter l'eau servant à la consommation humaine. De plus, comme en ville, quand un système d'assainissement existe, il se dégrade faute d'entretien. Le délabrement des infrastructures est un frein majeur au développement rural. Les moyens d'investissement sont faibles, et on constate très souvent un manque de compétences locales pour élaborer les solutions techniques.

Même dans les pays récemment entrés dans l'Union Européenne, les problèmes persistent.

En Bulgarie par exemple, les systèmes d'adduction d'eau sont relativement bien développés et desservent la quasi totalité des populations. En revanche, dans les zones rurales où vit environ 15 % de la population, les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées sont quasi inexistantes. Faute de système permettant de mettre les excréments à l'écart de tout contact avec les humains, ils s'exposent à une contamination de leur environnement et de leur eau, avec des répercussions directes sur la santé et les conditions de vie.



LA RÉALITÉ ICI : EN FRANCE

En France, pays riche qui apparaît dans les statistiques comme fournissant un accès à l'assainissement à 100% de sa population, certaines populations n'ont pourtant pas accès à des toilettes. Ce n'est que très occasionnellement que l'assainissement fait l'actualité en France. Exceptionnellement, début 2008, les médias se faisaient le relai d'un rapport annuel de l'Observatoire national de la sécurité des établissements (ONS) et rapportaient que les WC utilisés par les enfants dans certaines écoles étaient mal entretenus, mal nettoyés, et manquaient d'intimité, obligeant les élèves à attendre de rentrer chez eux pour se rendre aux toilettes. Avec une prise de risque importante : infections urinaires, constipations voire incontinences futures.

Des populations exclues de l'accès aux toilettes

La question des exclus des toilettes ne fait pas la Une des journaux. Et pourtant, la France compte aussi ses exclus des toilettes : ils sont en minorité et souffrent pour la plupart d'autres exclusions, celle de l'accès à des toilettes n'en étant qu'une parmi d'autres. La situation des personnes handicapées est ainsi loin d'être réglée. Si des efforts sont fournis pour développer des cabines adaptées aux contraintes de déplacement des personnes à mobilité réduite, il n'existe pas encore de réflexe automatique de mise aux normes pour faciliter cet accès.

De même, dans nos villes, les personnes sans domicile fixe sont souvent contraintes de déféquer dans la rue. Si ce n'est pas sous

nos yeux, c'est derrière des buissons, ou au mieux dans les toilettes publiques lorsqu'elles sont gratuites. Dans les centres d'urgence, les toilettes sont dans un état encore plus préoccupant que celui de nos écoles (trop peu nombreuses par rapport aux besoins, sales, mal odorantes, etc.).

Des Français privés d'assainissement

D'autres situations inacceptables persistent en France, dont on n'entend pas souvent parler : l'accès à l'assainissement pour les habitants des DOM-TOM.

A Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, malgré un plan élaboré en 1986 pour résoudre le problème d'accès à l'assainissement, la situation est jugée préoccupante. Dans un rapport, la Chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie a mis en cause une mauvaise mise en œuvre du plan par la municipalité et dénoncé les impacts environnementaux. L'exécution du plan de 1986 est jugée « insuffisante et désordonnée » (Source : Rapport d'observations définitives établi à la suite du contrôle des comptes et de l'examen de gestion de la commune de Nouméa, Chambre territoriale des comptes de Nouvelle-Calédonie, 2007). En 20 ans, la commune de Nouméa n'a réalisé qu'une seule station d'épuration supplémentaire, pour les quartiers sud, alors que dans le même temps la ville a connu une urbanisation galopante (27 000 habitants supplémentaires). Le système d'assainissement est pratiquement inexistant, vétuste et mal adapté à la densité de la population, et les eaux usées conti-

nent de se déverser dans la mer.

Le quotidien d'un Rrom dans un bidonville de la région parisienne

Les populations Rroms vivent parfois dans une extrême précarité. Un des problèmes majeurs rencontrés dans les campements de Rroms de la région parisienne est l'absence ou l'insuffisance, dans certains cas, d'infrastructures sanitaires de base, et notamment de toilettes. Plus la concentration de population est importante, plus le problème sanitaire lié à l'absence de toilettes est critique.

Le bidonville « Chemin Vert » était situé sur la commune d'Aubervilliers, en Seine Saint-Denis. Environ 250 personnes vivaient sur ce campement installé sur un terrain vague. Les habitants ont construit à leur arrivée 4 toilettes de fortune (une fosse creusée dans le sol et recouverte d'une palette en guise de plancher) : 2 toilettes pour les hommes et 2 pour les femmes, soit une pour 62 personnes. A titre d'éclairage, les normes de l'OMS en matière d'assainissement sont 1 toilette pour 25 personnes maximum. Les 4 toilettes existantes étaient dans un état d'insalubrité extrême et 2 de ces toilettes ont dû être très rapidement condamnées car les fosses débordaient. Est-il utile de rappeler ici quels peuvent être les impacts sanitaires pour les habitants de ce campement, et plus particulièrement pour les enfants ? Ce bidonville existait jusqu'en 2006. Il ne s'agit que d'un exemple, mais ces populations rencontrent souvent de tels problèmes d'accès à l'assainissement sur les campements qu'elles occupent.



L'accès à l'assainissement permettrait à toutes ces personnes, là-bas, à nos portes et ici, de ne pas contracter des maladies pouvant être mortelles, améliorerait leurs conditions de vie et participerait à réduire la pauvreté.

Fiche 1. Le contexte international – mieux comprendre pour mieux agir

LES ANNONCES DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE SE MULTIPLIENT MAIS LES MOYENS NE SUIVENT PAS

La part de l'aide internationale consacrée à l'eau et à l'assainissement accuse une chute, passant de 8 % en 1997 à 5 % en 2006 (Source : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2006). De plus, l'assainissement est encore trop rarement intégré aux logiques et programmes de développement. Une lacune inacceptable quand on sait que chaque jour, 5 000 enfants de moins de 5 ans meurent de maladies liées à l'absence d'assainissement.

Pour répondre à cet état de fait, les Etats membres de l'ONU se sont engagés autour de 8 OMD à atteindre d'ici 2015. Parmi ces objectifs figure celui de réduire de moitié la part de population privée d'un accès à l'assainissement. Mais au rythme actuel, les objectifs ne seront jamais atteints, ni même approchés pour un grand nombre de pays, car ni l'aide internationale ni les politiques nationales n'ont mobilisé les efforts nécessaires.

L'Assemblée Générale des Nations Unies, particulièrement préoccupée par « la lenteur et l'insuffisance des progrès réalisés quant à l'accès à des services d'assainissement de base », a déclaré l'année 2008, année internationale de l'assainissement (Source : Résolution 61/192 Année internationale de l'assainissement 2008, Assemblée Générale, 6 février 2007).

DES BILANS À LA MOBILISATION INTERNATIONALE : UN CONTEXTE FAVORABLE À L'ASSAINISSEMENT

Les acteurs de la communauté internationale assimilent progressivement que l'accès à l'assainissement est au cœur du développement au même titre que l'accès à l'eau, et qu'investir dans l'éducation ou la santé sans s'assurer qu'il existe un accès à l'assainissement affaiblit les améliorations escomptées.

En Afrique, les initiatives et les politiques menées dans certains pays (au Sénégal entre autres) servent d'exemples pour atteindre les OMD, encouragent les autres pays à redoubler d'efforts pour les atteindre et à reconnaître l'importance de l'accès à l'assainissement et de ses retombées au niveau national.

Les rencontres internationales, entre les décideurs africains notamment, encouragent cette prise de conscience : les conséquences du manque d'assainissement ont un coût colossal dans leurs budgets. Lors de la deuxième conférence sur l'assainissement et l'hygiène (Conférence Africa

San +5 de Durban, février 2008), 32 ministres africains ont pris conscience du poids que représentait l'absence d'assainissement dans leurs économies: ils « reconnaissent unanimement que d'une part, un million d'africains meurent chaque année de maladies liées au manque d'assainissement, et que d'autre part les conséquences sociales, sanitaires, humaines et environnementales liées au manque d'assainissement sont un frein majeur au développement économique du continent » (Source : AfricaSan 2008 : L'assainissement, une priorité pour l'Afrique, lettre du pS-Eau, 2008). Ils ont convenu d'un plan d'action à mettre en place en 2010 afin d'atteindre en 2015 l'OMD assainissement. Parmi les engagements pris, il est prévu d'insérer une ligne spécifique dans le budget du secteur public pour les programmes d'assainissement et d'hygiène. Ils se sont aussi engagés à établir un plan national assorti d'une feuille de route pour

accélérer les progrès nécessaires à l'atteinte des objectifs nationaux et des OMD avant 2015. L'AMCOW (Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau) assure le suivi de ce plan d'action et en a présenté l'état d'avancement lors de la conférence de 2010.

Le G8 d'Hokkaido de juillet 2008 a rappelé l'importance d'inscrire dans les agendas ces problématiques de l'assainissement, ce qui permet peu à peu à ce sujet d'être exposé sur la scène internationale, mieux médiatisé, et mieux compris. Mais si le G8 a confirmé l'importance de se mobiliser pour l'assainissement, il n'a pas proposé de pistes d'action ou de soutien. Une fois de plus, les bilans s'accumulent et tous constatent un retard pour remplir les OMD mais la communauté internationale a du mal à passer effectivement à l'action.

Il semble donc que dans les dernières années, la question de l'as-

Fiche 1. Le contexte international – mieux comprendre pour mieux agir



sainissement surgisse peu à peu dans les espaces internationaux impliqués dans les questions de développement. Mais la Coalition Eau insiste sur deux défis majeurs sans lesquels l'accès à l'assainissement pour tous restera hors de portée et incapable d'atteindre le

terrain. **Il faut tout d'abord que la prise de conscience sorte des espaces « experts » pour atteindre l'échelle nationale, les gouvernements du nord comme du sud, les citoyens, les médias, les collectivités locales, les professionnels du secteur etc. Il**

faut ensuite, grâce à cette prise de conscience et cette mobilisation plurielle, que soient au rendez-vous la mobilisation financière de tous les acteurs et la planification stratégique permettant de mettre en route des plans opérationnels.



POUR LE DROIT À L'ASSAINISSEMENT, LA SOCIÉTÉ CIVILE DEMANDE AUX GOUVERNEMENTS RESPONSABLES DE PASSER À L'ACTION

La société civile a le droit et le devoir de demander des comptes à ses responsables politiques car l'accès de tous à un assainissement de base avance peu alors qu'il existe des solutions. Des réseaux associatifs tels que la Coalition Eau ou End Water Poverty, campagne internationale soutenue par de grandes ONG britanniques, partagent les mêmes inquiétudes concernant l'OMD sur l'assainissement. End Water Poverty souligne que si rien ne change en Afrique subsaharienne, l'objectif fixé pour l'assainissement ne sera rempli qu'en 2076..., sans

compter le coût de l'inaction. Ces réseaux demandent aujourd'hui que soit mis en place un plan d'action, qui puisse avoir plusieurs déclinaisons : aux échelles nationales, à l'échelle régionale des continents, ou encore à l'échelle internationale pour une pression constructive d'ici 2015, mais aussi à plus long terme.

Cela implique que les gouvernements du sud se dotent de tous les outils pour agir, notamment budgétaires, et que ceux du nord assument leurs promesses d'augmentation de l'aide au développement.

Mais pour cela, nous sommes tous conscients qu'il faut impérativement une mobilisation plus importante, élargie à un plus grand nombre d'acteurs, qui puisse atteindre à la fois les citoyens, les acteurs divers de la société civile et les autorités publiques locales et nationales, au nord et au sud. L'action n'interviendra que s'il existe une veille des citoyens et de tous les acteurs de la société civile, relayée par des médias préoccupés et une prise de parole coordonnée nécessaire pour susciter une volonté politique et amener les gouvernements à agir.



Le premier pas aujourd'hui : contribuer à ce que ces divers acteurs soient informés de la situation mondiale, comprennent ce que signifie l'absence d'assainissement et ses très lourds impacts sur le plan sanitaire, et prennent conscience qu'il est possible de renverser la donne si chacun active les leviers qui sont à sa portée.

Fiche 2. L'assainissement pour tous : quels leviers actionner ?

La Coalition Eau adhère pleinement aux principes fondamentaux mis en exergue par l'UN Water à l'occasion de l'année internationale de l'assainissement :

« L'assainissement est vital pour la santé des populations, il contribue au développement social, c'est un investissement qui contribue à l'amélioration des conditions socio-économiques locales, et qui protège l'environnement ».

Malgré ces réalités, l'accès à l'assainissement pour tous n'est toujours pas effectif, or dans ce domaine, l'inaction coûte bien plus cher que l'action : elle tue.

Tour d'horizon synthétique des points de blocage et du travail à accomplir pour faire de l'accès à l'assainissement une réalité opérationnelle.

APPRENDRE À ABORDER LE SUJET DE L'ASSAINISSEMENT

Parler d'assainissement renvoie aux « basses fonctions » de l'être humain. C'est un sujet difficile à aborder. Ce tabou a des conséquences sur la volonté politique d'agir et sur la mobilisation d'investissements et contribue à maintenir cette question dans la sphère privée, ce qui n'incite pas les ménages à exiger une action publique.

Au-delà des difficultés de communication, mettre en œuvre des projets d'assainissement n'est pas

perçu comme une action gratifiante, et ce quelles que soient les parties prenantes, depuis les usagers jusqu'aux responsables politiques locaux et nationaux, en passant par les bailleurs et les acteurs de terrain.

- **Le grand public, les médias, la société civile, les décideurs politiques, etc. ont tous la possibilité de mettre l'assainissement sur le devant de la scène pour encourager l'action au niveau**

national. L'année internationale de l'assainissement est un premier pas. Multiplier les événements aux niveaux local et international permettra d'aborder plus facilement la question, et la Coalition Eau entend participer à cette vulgarisation du sujet en informant le public et les décideurs de l'impératif d'action.

SUSCITER UNE VOLONTÉ POLITIQUE FORTE

Les responsables politiques ne tiennent pas suffisamment compte du rôle de l'accès à l'assainissement dans l'amélioration des conditions de vie locales, et cela se traduit par la faiblesse, et bien souvent l'absence, de politiques sectorielles pour l'assainissement. L'ampleur du problème à l'échelle d'un pays nécessiterait pourtant le déploiement de plans d'actions nationaux ambitieux, mis en œuvre par l'Etat afin d'éviter la dispersion des efforts et la multiplication d'interventions ponctuelles insuffisantes.

- **La Coalition Eau se donne pour objectif de susciter une volonté politique forte pour agir, en interpellant les décideurs sur leur responsabilité dans la prise en charge des problèmes d'assainissement.** Cette prise de conscience peut passer par des grands rendez-vous internationaux mettant à l'honneur l'assainissement, mais aussi par la pression que l'opinion publique peut exercer sur les gouvernements. Cette pression devrait conduire les gouvernements à mettre en œuvre des politiques sectorielles,

appuyées par un cadre réglementaire et une coordination efficace entre les différents opérateurs de l'assainissement, pour traduire dans la réalité les plans d'action. Dans cet échiquier multi-acteurs, sous la responsabilité de l'Etat, il est néanmoins impératif d'accorder une place centrale aux acteurs locaux, idéalement positionnés pour évaluer leurs propres besoins et pour contribuer à la déclinaison des programmes à l'échelle locale.

MOBILISER LES INVESTISSEMENTS LOCAUX, NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Le secteur de l'assainissement n'est pas considéré comme rentable ... Le niveau actuel de financement de l'assainissement, à l'échelle internationale et plus encore au niveau national, est très en deçà des montants qu'il faudrait mobiliser. Tant que les décideurs publics n'accorderont pas plus de place à l'assainissement dans leurs politiques nationales, les moyens financiers nécessaires ne seront pas débloqués. En ce qui concerne l'aide internationale, selon le PNUD, les apports d'aide au secteur de l'eau et de l'assainissement devront augmenter de 3,6 à 4 milliards de dollars

US par an avant que l'on puisse concevoir la réalisation de l'OMD eau et assainissement (Source : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2006). Il est important de préciser qu'à l'heure actuelle, c'est l'assainissement qui souffre le plus de cette faiblesse des investissements.

- **L'accès du plus grand nombre aux services d'assainissement de base ne se fera qu'à la condition que la mobilisation financière soit à la hauteur de l'enjeu. Cette mobilisation doit être massive et doit intervenir à tous les niveaux.** Au niveau mondial,

en cette année internationale de l'assainissement la priorité devrait être accordée au secteur de l'assainissement, qui a des conséquences directes sur la diminution de la pauvreté et sur l'atteinte des autres OMD. Au niveau national, l'assainissement doit figurer parmi les priorités des agendas et des budgets nationaux, qui devraient lui consacrer une enveloppe spécifique. Au niveau local, l'assainissement doit être développé dans le respect de la culture et des besoins des populations.

SOUTENIR LA DEMANDE DES MÉNAGES ET RENFORCER L'OFFRE DES POUVOIRS PUBLICS

La demande d'accès à l'assainissement est peu ou pas formulée par les communautés qui ne savent pas toujours où adresser leurs demandes. Même lorsque la demande est ressentie, elle n'est pas forcément exprimée ou matérialisée, notamment en raison de contraintes financières pesant sur les ménages. L'augmentation significative de la demande provenant des ménages pour accéder à des services d'assainissement de base aurait un impact certain sur la mobilisation des responsables politiques locaux et nationaux, et par conséquent sur la mobilisation des financements.

Si la demande n'est pas exprimée, l'offre n'est quant à elle pas satisfaisante : les gouvernements nationaux ne consacrent pas assez de moyens à la formation de personnes chargées de la construction et de l'entretien des structures d'assainissement.

- **La Coalition Eau souhaite participer à promouvoir des approches novatrices pour accroître la demande provenant des ménages. Concernant l'offre, elle défend l'importance de consacrer des moyens à la formation de professionnels et au renforcement de compétences.** Pour encourager la demande, des volets d'ingénierie sociale permettent de briser le tabou autour de la défécation en donnant la parole au groupe qui souffre du manque d'accès à l'assainissement. Ce travail de pédagogie est le premier pas et le garant de la pérennité de la structure. Lorsque le premier pas est fait, le futur utilisateur doit être au cœur de ce projet d'accès à l'assainissement pour mieux se l'approprier et pour en assurer la pérennité. Parallèlement, pour développer l'offre, la formation de professionnels est nécessaire. La mise en place d'une structure

d'assainissement est une démarche technique qui doit tenir compte de nombreux paramètres locaux liés à l'environnement (climat, caractéristiques du sol, hydrogéologie, espace disponible, etc.), à l'économie (matériaux disponibles, revenus des ménages...), aux habitudes socioculturelles (coutumes sanitaires, tabous liés aux excréments...). Les solutions standard n'existent pas. L'échange d'expériences et la mutualisation des connaissances entre les différents acteurs de l'assainissement permettent d'améliorer les solutions existantes et d'en développer de nouvelles.

La Coalition Eau estime aussi que dans un contexte de raréfaction de la ressource, la mise en place, quand cela est possible, de systèmes écologiques permettant la valorisation des rejets, est particulièrement adaptée.



Ces quatre leviers, actionnés simultanément, permettront d'accélérer l'accès à l'assainissement pour tous et d'atteindre les OMD. Chacun des acteurs clés de l'assainissement a une capacité d'intervention qu'il est urgent de mobiliser.

Fiche 1. Un levier particulier entre les mains des collectivités
locales : la coopération décentralisée

Nombreux sont les acteurs qui doivent aujourd'hui se mobiliser pour l'accès à l'assainissement, et la Coalition Eau engage dans ce cadre un dialogue avec de nombreux acteurs internationaux susceptibles d'accélérer la dynamique actuelle. Mais la Coalition Eau souhaite aujourd'hui interpeler plus particulièrement les élus français. En raison de leurs attributions et de leur maîtrise des réalités sociales, politiques, économiques, urbanistiques locales, les communes ont une expertise précieuse à partager pour faire avancer le dossier de l'assainissement dans d'autres collectivités locales du monde.

Pour cela, les collectivités locales françaises disposent d'un outil : la coopération décentralisée. C'est un cadre de soutien, de discussion et d'échanges entre une commune du sud et une commune du nord, dans lequel la connaissance du niveau local constitue une plus value déterminante pour l'efficacité de la coopération, difficile à trouver dans les relations de coopération proposées par les autres acteurs multilatéraux et bilatéraux.

Les collectivités, actrices incontournables des territoires, ont un rôle essentiel à jouer pour consolider une relation de solidarité entre élus et citoyens, ici et là-bas : c'est important qu'elles s'en saisissent.

LE RÔLE SPÉCIFIQUE DES COLLECTIVITÉS POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'ASSAINISSEMENT

En France, les communes ont la compétence « eau et assainissement ». Dans ce cadre, elles ont notamment en charge l'organisation du service, la gestion du système d'assainissement collectif (évacuation et traitement des eaux usées en station d'épuration) et le contrôle de l'assainissement individuel (fosses, etc.). Elles assurent ainsi la maintenance de l'ensemble du système (entretien, fonctionnement) et sont en charge des investissements nécessaires de modernisation ou de construction de nouveaux équipements. Une partie des dépenses engagées est ponctionnée sur la facture d'eau des usagers.

Les communes peuvent soit gérer elles-mêmes l'ensemble de ces attributions, soit en déléguer la gestion à un tiers, c'est-à-dire transférer à une entreprise ou une société d'économie mixte la

responsabilité complète de tout ou partie de la gestion de ce service. Les communes qui choisissent de garder l'entière gestion de cette compétence conservent et développent une importante expertise sur le traitement des eaux usées, mais aussi la protection des sols, la prévention des pollutions des eaux, etc.

- **Les communes, confrontées aux réalités de leur territoire en matière d'assainissement, sont susceptibles de partager leur expertise et leur expérience avec des homologues étrangers rencontrant des difficultés sur ce dossier.**

En plus de ces compétences, les communes ont, depuis la loi Oudin-Santini du 9 février 2005, les moyens financiers leur permettant de développer et de renforcer des projets de coopération internationale pour l'accès à l'assai-

nissement. L'intervention de ces acteurs clefs dans la dynamique internationale actuelle permettrait d'accroître le nombre d'acteurs mobilisés, de contribuer à une mobilisation financière supplémentaire, de montrer l'exemple et d'inciter d'autres communes dans le monde à agir dans le même sens... et surtout, de multiplier des projets proches du terrain et des réalités locales, grâce à une forme de coopération qui ne s'arrête pas au financement d'infrastructures mais qui propose un soutien politique et institutionnel précieux pour un élu confronté à ce dossier d'envergure.

Fiche 1. Un levier particulier entre les mains des collectivités locales : la coopération décentralisée



LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La coopération décentralisée comprend toutes les relations de coopération, d'échanges, d'entraide et de renforcement mutuel entre les collectivités locales françaises et des collectivités équivalentes dans d'autres pays.

Cette coopération peut prendre la forme d'appui au développement, d'assistance technique, ou de partage et d'échange d'expériences à une échelle locale. En privilégiant la dimension locale, ce type de coopération peut proposer un mode d'intervention pragmatique, proche du terrain, à même de

répondre aux préoccupations des élus et des populations locales. Le partenariat engagé entre les deux communes s'inscrit dans le temps, et présente plus d'intérêt qu'une action ponctuelle. Cette démarche est reconnue et encadrée depuis la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République.

La Loi Oudin-Santini est venue compléter les textes existants en facilitant l'engagement des communes et de certains établissements publics sur des programmes eau et assainissement. Elle

permet en effet aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux syndicats mixtes chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement, aux agences de l'eau, etc., d'affecter jusqu'à 1 % de leur budget annexe 'eau et assainissement' à des actions de coopération internationale dans ce même domaine (alors que la loi de 1992 permet aux collectivités de financer leurs actions sur leur budget général).



UNE INTERVENTION SUR MESURE

En prenant appui sur l'un ou l'autre de ces textes législatifs, toute collectivité territoriale française (commune, communauté urbaine, conseil général et régional, syndicat d'eau, agence de l'eau, etc.) peut s'engager dans la solidarité internationale selon quatre pistes d'intervention.

Première possibilité :

la collectivité mène elle-même son action de solidarité avec ses propres compétences techniques et humaines et gère elle-même son budget, dans le cadre d'un partenariat direct avec une collectivité territoriale du Sud.

Deuxième possibilité :

la collectivité rejoint un réseau de collectivités déjà existant au niveau local ou régional, et vient alors contribuer à une action, à un budget ou à un objectif plus vaste.

Troisième possibilité :

la collectivité préfère limiter son action à la mise à disposition d'un

budget. Elle affecte son financement à un projet proposé et mené par un acteur tiers, le plus souvent une ONG.

Quatrième possibilité :

la collectivité conserve le choix, la mise en œuvre et la gestion de son budget et de son programme en relation directe avec un partenaire du Sud mais sous-traite une partie de son action (étude de faisabilité, suivi de chantiers, évaluation, contrôle technique...) à un ou des prestataires extérieurs, ONG ou bureau d'études.

Cet outil est précieux. Il permet d'affecter du financement à un projet de solidarité internationale, mais aussi de partager des compétences : les acteurs de pays en développement (élus, services techniques, usagers, entreprises, artisans, etc.) ont besoin d'échanges de fond, mais aussi de capacités renforcées pour créer leur service d'eau et d'assainissement, et leur permettre de perdurer.

Si cet outil permet d'importants progrès dans le domaine de l'accès à des dispositifs d'assainissement, la Coalition Eau reste néanmoins vigilante quant aux dérives potentielles :

- La loi Oudin-Santini ne doit pas constituer une taxe supplémentaire pour les seuls usagers particuliers (on l'estime à 2 ou 3 euros par an pour un foyer de quatre personnes) ;
- Ce prélèvement doit être effectué sans augmentation de la facture d'eau : l'utilisateur n'est pas pénalisé individuellement puisque la collectivité affecte librement une partie de ses ressources ;
- La loi Oudin-Santini n'est pas faite pour promouvoir le savoir-faire français, et encore moins les intérêts des entreprises du secteur, mais pour servir le développement de la solidarité internationale et l'atteinte des OMD.

Fiche 1. Un levier particulier entre les mains des collectivités locales : la coopération décentralisée



UNE PLUS GRANDE CAPACITÉ D'INTERVENTION MAIS UNE MOBILISATION ENCORE FAIBLE

La loi Oudin-Santini offre une possibilité non négligeable de mobilisation des collectivités locales françaises autour de programmes de coopération favorisant l'accès à l'assainissement. Selon le pS-Eau (Programme Solidarité Eau), si toutes les collectivités jouaient le jeu à l'échelle française,

c'est-à-dire si elles consacraient toutes 1 % de leur budget « eau et assainissement » à la coopération décentralisée, 100 millions d'euros supplémentaires pourraient être mobilisés (Source : La lettre du pS-Eau, numéro 53, décembre 2006).

Mais ce potentiel est encore sous

exploité. En 2010 la contribution des acteurs de la coopération décentralisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement s'élève à 24 millions d'euros.



DES ÉLUS DÉJÀ ENGAGÉS...

Plus des trois-quarts des départements, la quasi-totalité des grandes villes et des communautés urbaines et de très nombreuses petites et moyennes communes sont impliqués dans des projets de coopération à l'international, tous secteurs confondus.

Ces acteurs ont un savoir-faire particulièrement riche dans le domaine de l'assainissement, et notamment : maîtrise des outils et mécanismes de planification urbaine, organisation de la gestion des services de l'eau et de l'assainissement, ingénierie technique, ingénierie financière, montage de projet, animation de cadres de concertation entre opérateurs du service et usagers, formation et transfert de compétences aux

techniciens et élus locaux, sans oublier une contribution financière. Des communes ont déjà contribué à mettre ces compétences au service d'autres collectivités du sud. La communauté urbaine de Lille métropole s'est par exemple engagée dans un partenariat de longue durée avec des collectivités libanaises. Elle appuie par ses expériences et ses compétences la création et le fonctionnement d'une agence de développement municipal qui assure une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de plusieurs municipalités. Il existe donc une expertise française et une mise en œuvre effective de relations de coopération décentralisée pour l'assainissement, qui devraient inciter d'autres communes à s'engager.

• **La Coalition Eau encourage le développement de la coopération décentralisée et incite les élus locaux français à se mobiliser.** Elle encourage tout particulièrement les maires et les présidents de syndicats d'eau ou d'assainissement, acteurs et décideurs sur leur territoire, à s'engager et à montrer à leurs homologues que les collectivités territoriales françaises sont capables d'intervenir efficacement aux côtés d'autres acteurs internationaux. La Coalition Eau encourage aussi chaque citoyen français à soutenir sa commune pour qu'elle s'engage dans des programmes de coopération décentralisée pour l'accès de tous à l'assainissement.

Fiche 2. Un exemple de coopération décentralisée en Afrique : Dori (Burkina Faso) / Annecy-le-Vieux (France)

EN QUOI CONSISTE LE PARTENARIAT ENTRE DORI ET ANNECY-LE-VIEUX ?

Dori est une ville du Sahel de 30 000 habitants, située au nord-est du Burkina Faso, et Annecy-le-Vieux est une ville de 20 000 habitants, située en Haute-Savoie. Le jumelage de ces deux villes, initié depuis 20 ans, permet des

échanges culturels mais vise aussi à mener des actions de solidarité Nord-Sud dans les domaines sociaux de base pour l'amélioration des conditions de vie des populations de Dori qui en ont le plus besoin.

C'est dans ce cadre qu'en 2000, d'un commun accord, l'assainissement des eaux usées et des excréta est devenu un axe prioritaire de cette coopération décentralisée.

DORI AVANT LE PROJET : UN IMPORTANT PROBLÈME D'ÉVACUATION DES LATRINES ET DES EXCRÉTAS

L'insalubrité de la ville de Dori est due à la mauvaise gestion des excréments et des eaux usées. Bien que l'assainissement des eaux usées soit une composante essentielle de ce projet de coopération décentralisée, on se concentrera ici sur l'impact de ce projet pour l'assainissement des excréta.

À Dori, la majorité des habitants dispose de latrines traditionnelles, mais l'insalubrité y est flagrante : d'une part parce qu'il n'existe pas de système de gestion des boues de vidange des latrines et d'autre part, parce qu'une partie de la population (5,1 %), dépourvue de latrines, se voit obligée de déféquer dans la ville. Lorsque les fosses des latrines

sont pleines, la vidange se fait manuellement, et ceux qui s'en chargent sont en contact direct avec les excréments et courent parfois le risque de se voir ensevelis sous la fosse en cas d'effondrement des parois. Le plus souvent, une fois la fosse vidangée, les boues de vidange sont versées directement dans la nature sans traitement. Lors des pluies, les eaux de ruissellement emportent tous les déchets (excréta entre autres) dans les bas fonds et dans la mare qui ceinture la ville. Or cette mare sert d'approvisionnement en eau pour diverses activités humaines. La plupart des habitants s'en servent pour leur toilette et les activités ménagères mais certains (20 % des habitants) la boivent. Cette situation, due à l'absence,

par le passé, d'une politique d'assainissement de la ville, constituait un danger quotidien pour la santé des habitants. Selon la Direction Régionale de la Santé, plus de la moitié de la population souffre de maladies liées à l'absence ou à la mauvaise qualité de l'assainissement, principalement la diarrhée, qui peut être mortelle faute de soins.

En septembre 2007, la Mairie de Dori sollicite l'appui de la Ville d'Annecy-le-Vieux et du SILA (Syndicat intercommunal du lac d'Annecy), dans le cadre de la coopération décentralisée, pour la gestion des eaux usées et excréta.

LE PROJET DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE À DORI : LA GESTION DES EXCRÉTAS ET DES EAUX USÉES

Le projet a pour objet la mise en œuvre du plan de gestion des eaux usées et des excréta de la ville de Dori avec :

- une première phase de latrinisation de 400 ménages défavorisés et sous-équipés ;
- l'équipement en latrines publi-

ques de 15 lieux publics (gare routière, places, écoles ...) ;

- la création d'un service municipal d'assainissement ;
- la création d'un service de collecte des boues de vidange en régie directe ou concédé à un privé local ;

- la construction d'un ouvrage de traitement des boues de vidange et d'une unité de compostage pour une valorisation en agriculture.

Le coût global du projet en investissement (sur 3 ans) et fonctionnement (sur 1 an) s'élève à plus de 310 000 €. D'ores et déjà, la ville d'Annecy-le-Vieux et

Fiche 2. Un exemple de coopération décentralisée en Afrique : Dori (Burkina Faso) / Annecy-le-Vieux (France)



le SILA, qui sollicitent également le Ministère des Affaires Etrangères, s'engagent à hauteur de 200 000 € sur 3 ans. La Ville de Dori s'engage à rechercher les financements complémentaires pour finaliser le projet.

• **Ce projet est particulièrement novateur, car il propose de mettre en place un service municipal de gestion des eaux usées et des excréta, ainsi qu'une politique d'assainissement. Dori sera la première ville moyenne à disposer d'un tel service et à être dotée d'une station de traitement des boues de vidange et d'une unité de valorisation des déchets, qui créeront des emplois localement.**

L'appui à la maîtrise d'ouvrage locale et le renforcement des

capacités de la commune sont assurés par Eau Vive, ONG d'appui au développement spécialisée dans les questions d'accès à l'eau et à l'assainissement. Son rôle est d'appuyer la commune de Dori à la mise en place d'un service municipal d'assainissement, de définir et de mettre en œuvre une politique d'assainissement. Pour ce faire, Eau Vive apporte appui-conseil, encadre et met à disposition des outils de gestion, des procédures et des guides pour la réalisation des ouvrages d'assainissement. Eau Vive vient renforcer la concertation des acteurs locaux, afin qu'ils participent tous aux décisions en matière d'assainissement. Elle aide également la ville à mettre en place une Commission communale d'Hygiène et d'Assai-

nissement. Cette commission est chargée de l'exercice de prérogatives déléguées à la commune en matière d'assainissement, à travers :

- la planification et la réalisation des investissements ;
- la gestion des ouvrages et équipements ;
- l'animation de la concertation (impliquant les populations, les professionnels, les services techniques déconcentrés et les opérateurs locaux de développement en matière d'assainissement) ;
- l'arbitrage et la régulation du secteur.



LES RÉSULTATS ATTENDUS ET L'APPORT DE CETTE COOPÉRATION POUR LES HABITANTS DE DORI

- Mise en place d'une Commission Communale d'Hygiène et Assainissement ;
- Définition et mise en œuvre d'une politique d'assainissement ;
- Renforcement des capacités de la commune dans le domaine de l'assainissement ;
- Mise en place d'une station de traitement et d'une unité de compostage ;
- Amélioration de l'accès aux sanitaires des ménages, par la cons-

truction de 400 latrines familiales ;

- Construction de 15 latrines publiques ;
- Mise en place de dispositifs individuels d'évacuation des eaux ;
- Amélioration de l'hygiène et réduction des maladies liées à l'eau et à l'assainissement ;
- Formation des maçons locaux à la construction de latrines.

Ce projet est une illustration tangible de l'opportunité que représente

la coopération décentralisée pour un partenariat *gagnant-gagnant* dans la mise en œuvre d'actions de solidarité entre le nord et le sud. L'une des principales valeurs ajoutées de cet exemple de coopération décentralisée est l'implication d'une ONG spécialisée qui met à la disposition de la collectivité locale du Nord et de celle du Sud, son expertise en gestion de projets, son approche sur la thématique ciblée et son savoir-faire en accompagnement des acteurs du Sud et en intermédiation avec les acteurs du Nord.

Fiche 3. Un exemple de coopération décentralisée en Europe : Vorniceni (Moldavie) / Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)

EN QUOI CONSISTE CE PARTENARIAT ?

Le principal objectif de cette coopération, débutée en 2007, est l'assistance technique du SIAAP auprès de la municipalité de Vorniceni pour l'assainissement de

la commune. Cette dernière, avec l'aide de l'ONG Solidarité Eau Europe (SEE) et du SIAAP, a établi des planifications de l'assainissement du village.

Le SIAAP met à disposition des techniciens afin d'établir ensemble les meilleures solutions pour répondre aux besoins de la population et aux contraintes financières.

QUELLE EST LA SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT EN MOLDAVIE ?

La Moldavie est le pays le plus pauvre d'Europe, environ 30 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Le pays subit une émigration importante vers la Russie et l'Union Européenne, et les villages se vident de leurs « forces vives ». La pauvreté est beaucoup plus grande dans les zones rurales, où vit encore près de 60 % de la population.

Actuellement, en Moldavie, la question de l'assainissement n'est pas considérée comme une priorité par les autorités locales. Le nombre limité de spécialistes dans ce domaine, ainsi que le faible financement et le manque d'édu-

cation à l'hygiène compliquent l'atteinte des OMD dans ce pays. La situation de l'accès à l'eau et l'assainissement se caractérise par les points suivants :

- Plus de la moitié de la population moldave n'a pas accès à l'assainissement. La situation est très inégale, notamment entre les zones rurales, où il n'existe pratiquement pas de systèmes d'assainissement ;
- Environ 80 % des puits des zones rurales ne sont pas potables, du fait de contaminations bactériennes (responsables de diarrhées, d'hépatites, etc.) et chimi-

ques (fluorose dentaire, problème de reins, etc.) ;

- Dans les villages, l'accès à l'assainissement se résume aux latrines auto-construites ; les latrines des établissements scolaires sont rudimentaires, et ne respectent pas les standards d'intimité et d'hygiène. Dans les villes, les stations d'épuration sont vétustes, et aucune n'a été construite depuis les années 90. La station d'épuration reste la seule réponse que les autorités envisagent pour résoudre les problèmes d'assainissement, mais les moyens d'investissement sont extrêmement faibles et les compétences sur place à renforcer.

LE PROJET SEE EN MOLDAVIE : UN PROJET D'ACTION SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL ET SUR LE TERRAIN

Le manque d'accès à l'assainissement surtout dans les zones rurales est dû à la fois à des défaillances au niveau institutionnel et à l'inadaptation des solutions techniques.

Depuis 2006, Solidarité Eau Europe a mis en place une action pilote en Moldavie, **associant des projets concrets sur le terrain et un travail au niveau institutionnel pour la mise en place de politiques accordant la priorité à l'eau et**

l'assainissement en zone rurale. SEE concentre son action sur les zones rurales, et sur la recherche des solutions techniques et des mesures appropriées qui peuvent à court et moyen termes améliorer les conditions de vie des populations. Sur le terrain, SEE mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'hygiène, met en place des constructions pilotes (toilettes écologiques) et mobilise la jeunesse et les acteurs locaux. Sur le plan institutionnel, SEE a

mené en collaboration avec le Regional Environmental Centre Moldova des sessions de consultations auprès des élus locaux sur la « Stratégie de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement pour les localités de la République de Moldavie », présentée par le Gouvernement en 2007. Les recommandations issues de ces consultations, ainsi que des commentaires découlant d'une analyse approfondie ont été remis au gouvernement moldave.

Fiche 3. Un exemple de coopération décentralisée en Europe : Vorniceni (Moldavie) / Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP)

LE PROJET SEE À VORNICENI

Le village de Vorniceni (5 000 habitants), à l'image de beaucoup de villages moldaves, connaît une situation extrêmement préoccupante en termes d'accès à l'eau et à l'assainissement. Les conditions de vie, l'environnement et la santé des habitants s'en trouvent fortement dégradées.

Face à ces problématiques, SEE a eu connaissance d'une demande émanant des habitants du village de Vorniceni pour améliorer l'accès à l'assainissement. En 2006, SEE a ouvert une branche locale Solidaritate Europeană Pentru Apă în Moldova (SEAM) et a développé un programme dans le village de Vorniceni.

La Mairie de Vorniceni, SEAM et SEE ont monté un projet d'accès à l'assainissement en sollicitant le financement, les compétences et l'expertise du SIAAP.

Afin d'assurer la pérennité du projet et renforcer les capacités communales, ce programme associe des projets concrets sur le terrain avec un travail au niveau institutionnel pour la mise en place de politiques accordant la priorité à l'eau et l'assainissement en milieu rural.

• **Le volet sensibilisation** est destiné à l'ensemble de la population du village. Des sessions d'éducation à l'hygiène sur les règles pouvant améliorer les conditions de vie (ne pas jeter les eaux usées à proximité immédiate des habitations, par exemple) sont

organisées à l'attention des élèves du lycée, des professeurs, des élus, etc. Parallèlement, un travail a été engagé avec les professeurs pour mettre en place des fiches pédagogiques sur l'accès à l'assainissement et l'éducation à l'hygiène. Ces fiches seront intégrées au programme de la rentrée scolaire. D'autres méthodes sont utilisées à l'attention des lycéens, acteurs extrêmement actifs sur ce projet : une radio est mise en place dans le lycée et chaque jour est diffusé un programme court sur l'assainissement et l'hygiène.

Ce travail de sensibilisation est destiné à assurer la pérennité des futures installations sanitaires.

• **Le volet terrain** consiste à équiper de toilettes écologiques le lycée de Vorniceni.

Avant ce projet, les élèves allaient dans le fond de la cour : il n'y avait ni portes, ni séparation, ni intimité. Les toilettes se limitaient à de simples trous. Ce manque de salubrité et cette absence d'hygiène pouvaient avoir de sérieuses conséquences sur la dégradation de la santé des élèves.

A la demande des lycéens, SEE a initié durant l'été 2008 la construction de toilettes écologiques avec un point d'eau pour se laver les mains. Ces toilettes protégeront l'intimité des élèves et surtout leur santé et l'environnement.



Toilettes du lycée de Vorniceni avant le projet

C'est un projet de longue haleine en raison de l'implication de tous les acteurs locaux et du volet de sensibilisation. Mais ce sont là deux conditions cruciales pour la pérennité et l'entretien du système d'assainissement, et par répercussion, pour l'amélioration durable des conditions de vie des habitants du village. Ce projet est d'ailleurs destiné à inspirer les autres villages alentours. En effet, à l'automne 2008, SEE a organisé un atelier de travail régional en Moldavie pour diffuser ce projet et encourager d'autres collectivités territoriales à améliorer leur système d'assainissement.

Fiche 1. Pourquoi la Coalition Eau se mêle des questions
d'assainissement

LA COALITION EAU, DE QUOI S'AGIT-IL ?

Tant que l'accès de tous à l'assainissement ne sera pas atteint, la Coalition Eau continuera d'alerter et d'informer sur le chemin qu'il reste encore à parcourir.

La Coalition Eau regroupe actuellement 31 ONG françaises actives sur le secteur eau et assainissement. Ses membres entendent promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pour tous qui se fasse dans un esprit de préservation de la ressource et de construction de compétences lo-

cales nécessaires au maintien du service sur le long terme. La Coalition Eau intervient sans opérer de cloisonnement fictif entre eau et assainissement, l'un ne pouvant fonctionner sans l'autre.

2008, année internationale de l'assainissement, a été l'occasion d'insister plus particulièrement sur le retard accumulé en matière d'accès à l'assainissement.

Convaincues que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est avant tout un problème de volonté

politique, de changement des mentalités et de modification des pratiques, les ONG de la Coalition Eau ont mis en place, parallèlement à leurs actions de terrain, cet espace collectif de dialogue, de travail et de mobilisation. Parce qu'il est important de faire entendre la voix de la société civile en amont, là où se prennent les décisions politiques, financières et les stratégies de développement, la Coalition Eau alerte, propose, coordonne et informe.

POURQUOI SE PRÉOCCUPER DE L'ASSAINISSEMENT QUAND L'ACCÈS À L'EAU POTABLE EST ENCORE SI LOIN DU COMPTE ?

L'assainissement : une condition indispensable à l'amélioration des conditions de vie

Si l'accès à l'eau est vital, l'absence d'accès à l'assainissement est un fléau qui tue : chaque année, le manque d'eau couplé au manque d'assainissement tue 1,6 millions d'enfants de moins de 5 ans. C'est plus de 8 fois le nombre de victimes du tsunami de 2004 en Indonésie.

Au-delà des conséquences sanitaires, il faut comprendre que l'accès à l'assainissement permet à d'autres secteurs de progresser.

Tous les efforts engagés pour l'amélioration de la santé dans les pays en développement, pour l'accès à l'éducation, pour la réduction de la mortalité infantile ou plus largement pour l'amélioration des conditions de vie économiques, resteront entravés tant qu'il n'existera pas d'accès à l'assainissement.

Un bref rappel historique

Il y a un peu plus d'un siècle, à Washington, en raison du manque d'accès à un système d'assainissement, le taux de mortalité infantile dépassait 180 morts pour 1000

naissances (soit presque le double du taux enregistré de nos jours en Afrique subsaharienne). De même à Paris, à la fin du XIX^{ème} siècle, un rapport consacré à la santé publique déplorait que les quartiers pauvres de la ville soient devenus un « égout à ciel ouvert ». Les conditions et l'espérance de vie y étaient très mauvaises (45 ans en moyenne en 1880) (Source : Rapport mondial sur le développement humain, PNUD, 2006). Ce rappel historique permet de mesurer l'impact qu'a pu avoir l'assainissement sur l'amélioration des conditions de vie dans nos propres régions.

DE QUELLE MANIÈRE LA COALITION EAU INTERVIENT-ELLE ?

● **Alerter et assurer une veille sur le respect des engagements pris, pour passer du discours à l'action.** La Coalition Eau met à l'épreuve des faits les engagements des acteurs de l'eau et de l'assainissement. Elle assure une

veille sur les efforts fournis par la France, l'Europe et les organismes internationaux pour atteindre l'OMD n° 7, elle alerte sur les défaillances de l'aide et dénonce les incohérences, l'inactivité et les abus.

● **Proposer** des avancées constructives pour éviter l'inaction. La Coalition Eau est notamment force de proposition auprès des décideurs (décideurs nationaux et internationaux, organisations internationales, forums et som-

Fiche 1. Pourquoi la Coalition Eau se mêle des questions d'assainissement



mets etc.). Elle s'adresse à tous les acteurs de poids qui peuvent contribuer à changer la donne. A l'occasion de la tenue des G8, la Coalition Eau demande aux responsables de soutenir la mise en place d'un plan d'action au niveau africain et leur rappelle les engagements pris par le passé.

● **Coordonner** parce qu'une action efficace passe forcément par un dialogue permanent entre les acteurs du Nord et du Sud. La Coalition Eau multiplie les actions

avec d'autres réseaux tels qu'End Water Poverty pour le G8, implique des acteurs moins « classiques » de la coopération (campagne d'interpellation menée en direction des maires de France pour les inciter à l'action), consulte et implique ses partenaires du Sud pour des demandes cohérentes et fidèles aux besoins du terrain, etc.

● **Informer** parce qu'une plus grande attention pour l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement passe aussi par la com-

préhension des échecs et des solutions existantes. La Coalition Eau s'efforce donc de proposer une information alternative pour sensibiliser l'opinion publique (via son site internet, des publications telles que le dossier spécial d'Altermondes en mars 2012, via des actions médiatiques telle que « Et si après le champagne vous passiez à l'eau ? », ou encore par des actions grand public telles que l'exposition « Les toilettes, une question de dignité »).



QUELLES ONG COMPOSENT LA COALITION EAU ?

En 2012, les ONG membres de la Coalition Eau sont :

- Association de Coopération entre Acteurs du Développement Urbain et Social, ACAD
- Action contre la Faim, ACF
- Association pour le développement de l'économie et du droit de l'environnement, ADEDE
- Agronomes et Vétérinaires sans Frontières, AVSF
- Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement, CCFD
- Coopération Atlantique Guinée 44
- Corail
- Centre de Recherche et d'information pour le Développement, CRID (affiliation au réseau)
- Association 4D
- Eau, Agriculture et Santé en milieu Tropical (East)
- Eau Sans Frontières Internationale
- Eau vive
- Enda
- Green Cross France et Terri-toires
- GRED
- Groupe de recherche de recherche et d'échanges technologiques, GRET
- Helen Keller International, HKI
- Hydraulique sans Frontières, HSF
- Ingénieurs sans Frontières, ISF
- Initiative Développement, ID
- Les Amis de la Terre
- Réseau Foi et justice Afrique Europe
- Secours Catholique - Caritas France
- Secours Islamique France
- Solidarité Eau Europe, SEE
- Toilettes du Monde
- Triangle Génération Humanitaire, TGH
- Water Lex
- WECF
- WWF France



Sur le dossier de l'assainissement, la Coalition Eau alerte sur la gravité de l'inertie actuelle et rappelle que les déclarations doivent maintenant être suivies de faits. L'opinion publique peut jouer un rôle crucial en se mobilisant derrière chacun des acteurs clefs, pour les encourager à mettre en œuvre leurs promesses.

Fiche 2. L'exposition « Les toilettes, une question de dignité »

POURQUOI CETTE EXPOSITION ?

La Coalition Eau a choisi cette exposition comme moyen d'interpellation et de sensibilisation du grand public et des décideurs politiques sur un sujet à propos duquel ils manquent d'information. La finalité de cette exposition

et du soutien médiatique qu'elle reçoit est d'encourager le citoyen français et sa collectivité locale à s'engager pour contribuer à résoudre cette crise de l'assainissement. Le citoyen et les communes sont en effet ceux qui vivent

ou connaissent au premier plan les impacts du manque d'assainissement et l'importance d'y remédier : quoi de plus logique qu'inviter ces deux acteurs à s'impliquer dans une dynamique internationale de solidarité ?

QUELS OBJECTIFS ?

Informer

Cette exposition a pour but d'éveiller les consciences car en 2012 il est intolérable de ne pas tout mettre en oeuvre pour régler cette situation. La sensibilisation est le premier pas à franchir avant l'action.

Face au manque de connaissance des enjeux liés à l'assainissement, la Coalition Eau a décidé de mettre en exergue les liens qui se tissent entre manque d'assainissement et mortalité infantile, problèmes de santé, faible scolarisation, dégradation de l'environnement etc. Puis de montrer que le problème

de l'accès à un assainissement de base n'est pas une fatalité mais un problème qu'il convient de résoudre au moyen d'une volonté politique et de moyens financiers et techniques à la hauteur de l'enjeu.

Mobiliser

L'exposition dirige son message vers deux acteurs clefs :

- **les collectivités** : leur faire prendre conscience de l'ampleur des dégâts et de la possibilité qui s'offre à elles de monter à bord de la dynamique internationale

qui s'engage actuellement ; des villes sont déjà mobilisées : il faut qu'elles fassent encore plus, et qu'elles incitent leurs homologues françaises à se lancer dans des actions de solidarité internationale pour l'assainissement ;

- **les citoyens** : leur faire prendre conscience d'une question de développement qu'ils connaissent très peu voire pas du tout, les inciter à s'impliquer davantage, et notamment encourager leur commune à engager des actions de coopération décentralisée.

LE MESSAGE ? LE TABOU DES TOILETTES, TOILETONS LES TABOUS !

L'assainissement est un sujet encore tabou. La Coalition Eau souhaite participer à engager la discussion sur le problème afin qu'il ne soit plus considéré comme tabou et que la volonté politique n'ait plus d'excuse à l'inaction.

- l'assainissement est négligé dans les questions de développement alors même qu'il est un pilier indispensable aux politiques sanitaires de base d'un pays et à l'amélioration des conditions de vie ;

- l'assainissement est un fléau aux

impacts colossaux : impacts sanitaires graves, impacts sur l'éducation, impacts sur les filles, impacts sur l'économie des ménages et les dépenses de santé de l'Etat, impacts sur l'environnement ;

- l'accès à l'assainissement est une question de respect de la dignité humaine ;

- chacun de nous peut agir à son échelle pour contribuer à la dynamique internationale et faire en sorte qu'en 2015 une première partie du chemin soit réalisée ;

- l'accès à l'assainissement est réalisable si ceux qui ont le pouvoir de décision politique et financier en ont la volonté et s'ils s'en donnent les moyens ;

- les citoyens et les villes françaises doivent se mobiliser, essentiellement en engageant leur maire dans des actions de coopération décentralisée pour l'accès à l'assainissement.



PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

L'exposition, portée en France par la Coalition Eau, est une initiative mondiale de l'ONG allemande German Toilet Organization, qui a conçu cette idée originale et sa duplication dans diverses régions du monde avec le soutien de l'UN Water.

L'exposition part du constat que l'assainissement reste un sujet tabou : quoi de mieux que de placer ce sujet au cœur des villes pour l'aborder et ne plus passer à côté sans le regarder, qui plus est à l'occasion de l'année internationale de l'assainissement déclarée par l'ONU.

Cette exposition a été conçue pour être traduite et déclinée dans une grande diversité de pays et de contextes, au Nord comme au Sud. Elle a déjà fait l'objet d'événements à Singapour, Lausanne, Nairobi, à l'occasion d'une conférence de presse à New York, etc. Un site Internet (www.sanitation-is-dignity.org) présente la mobilisation internationale de l'exposition et fait le lien avec les sites des partenaires.

Aujourd'hui, c'est au tour du public français de comprendre que l'accès à un système d'assainissement est aussi une question de dignité. Parce que les impacts positifs de l'accès à l'assainissement sur la santé, l'éducation, l'environnement, etc., ne sont pas toujours connus, cette exposition a choisi d'aborder le manque d'assainissement sous l'angle de la dignité : cette accroche permet ensuite d'aller plus loin pour démontrer de quelle manière l'accès à l'assainissement entraîne de façon évidente l'amélioration des conditions de



vie. Cette exposition sera présentée dans différentes villes de France pendant 3 jours pour chaque événement, afin de sensibiliser un maximum de personnes. Dans chaque ville, l'exposition est organisée par des ONG membres de la Coalition Eau en partenariat avec d'autres acteurs locaux, et implique la municipalité.

Par les supports développés, cette exposition attire l'attention : ne plus passer à côté du problème de l'assainissement sans s'arrêter

- *Aborder l'assainissement par la lunette des toilettes : chacun d'entre nous les utilise environ 6 fois par jour, un bon moyen de parler concret...*

Les toilettes ou les latrines ne sont que le premier maillon de la chaîne : c'est là que commence la question de l'assainissement ! C'est donc le point de départ à aborder pour pouvoir entamer la discussion autour du cycle de

l'assainissement.

Dans cette exposition, les supports sont destinés à faciliter la prise de conscience des réalités d'un quotidien sans toilettes.

30 silhouettes humaines stylisées, n'ayant pas accès à un assainissement de base (comme c'est le cas pour 41 % de la population mondiale), se cachent derrière des objets de notre vie quotidienne pour déféquer. Chaque silhouette interpelle avec cette question « Où iriez-vous vous cacher ? ». Ces silhouettes évoquent avec humour et gravité ce que nous serions contraints de faire si nous n'avions pas accès à des sanitaires préservant notre intimité et notre dignité.

Les autres supports visent à faire prendre conscience des impacts d'un quotidien sans toilettes. Une colonne d'information à 4 faces rappelle les conséquences d'un quotidien sans assainissement sur la santé, sur les conditions de vie des enfants, des femmes et des hommes et sur les points de blocage sur lesquels il est pourtant possible d'agir. Un planisphère représente les chiffres du manque d'accès à l'assainissement dans les diverses régions du monde.

Un flyer sous forme de coupons de papier hygiénique explique au citoyen français qu'il peut agir, notamment en encourageant sa commune à s'engager sur des projets d'accès à l'assainissement dans le cadre de la coopération décentralisée.



Assainissement :

Ensemble de méthodes et dispositifs qui consistent à mettre des barrières entre les humains et les eaux usées afin de limiter les problèmes d'ordre sanitaire et d'améliorer les conditions d'hygiène des populations. Dans nos sociétés, dans les villes ou les villages où l'habitat est concentré, le cycle de l'assainissement domestique des eaux usées comprend 3 étapes :

- l'évacuation des eaux usées (des toilettes, cuisine, salle de bain) ;
- leur acheminement via un réseau de canalisation, des habitations jusqu'à un lieu de traitement ;
- le traitement de ces eaux avant le rejet dans le milieu naturel et l'élimination des boues produites lors de la clarification des eaux usées.

Dans les zones d'habitat dispersé, le système d'assainissement est individuel. Il se compose alors d'une fosse septique suivie d'un épandage souterrain.

Coopération décentralisée (non gouvernementale) :

Toute relation de coopération, d'échanges, d'entraide et de renforcement mutuel entre une collectivité locale française et une collectivité équivalente dans un autre pays. Ces relations peuvent être d'ordre culturel, financier mais aussi donner lieu à des partenariats autour de projets communs de développement tels que l'accès à l'eau et à l'assainissement.

Eaux usées :

Toutes les eaux altérées par les activités humaines à la suite d'un usage domestique, industriel, artisanal, agricole ou autre.

Excréments :

Déchets humains (féces et urines) contenant des éléments pathogènes responsables de maladies sérieuses pouvant entraîner la mort.

Latrines :

La latrine est un espace aménagé pour permettre aux individus de faire leurs besoins. Elle permet de contenir ou d'évacuer les excréments, et d'isoler ces derniers pour qu'ils ne soient pas en contact direct avec l'environnement. Dispositif sommaire, plus simple que nos toilettes, la latrine est le moyen d'assainissement de base le plus utilisé dans le monde. Il s'agit souvent d'un simple trou, ou encore d'une planche ou dalle posée en travers d'une fosse dans laquelle les excréments tombent directement.

Maladies hydriques :

Les maladies hydriques sont causées par la consommation d'eau contaminée par des fèces animales ou humaines, qui contiennent des micro-organismes pathogènes. Parmi ces maladies, dont certaines peuvent être mortelles, sont référencés la diarrhée, le choléra, la dysenterie, la fièvre typhoïde, l'hépatite A, ou encore la méningite, etc.

OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) :

Les États Membres des Nations Unies ont posé, en 2000, huit objectifs essentiels à atteindre d'ici 2015, déclinant chacun un ensemble de cibles précises. Les huit objectifs sont : 1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim ; 2. assurer l'éducation primaire pour tous ; 3. promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes ; 4. réduire la mortalité infantile ; 5. améliorer la santé maternelle ; 6. combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ; 7. assurer un environnement durable ; 8. mettre en place un partenariat mondial pour le développement. La cible 10 de l'objectif n° 7 vise à réduire de moitié, d'ici à 2015, la part de population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable et à un assainissement rudimentaire.



Données sur la situation mondiale et sur l'état d'avancement de la question de l'assainissement

- Rapport du Programmes des Nations Unies pour le développement 2006, « Au-delà de la pénurie : pouvoir, pauvreté et crise mondiale de l'eau », pour des chiffres et des explications pédagogiques et complètes. Document accessible via Internet :

<http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2006/chapters/french>

- Rapport sur l'atteinte des OMD sur l'eau et l'assainissement proposé par le Joint Monitoring Program (travail conjoint de l'UNICEF et de l'OMS), 2006. Document accessible via Internet : http://www.wssinfo.org/en/40_MDG2006.html

- Site de l'UNICEF, pour une vue d'ensemble des problèmes d'eau et d'assainissement : <http://www.unicef.org/french/wes/index.html>

- Site de l'OMS, pour des faits et des chiffres sur l'assainissement : <http://www.who.int/features/factfiles/sanitation/fr/index.html>

- Site de l'ONU sur l'année de l'assainissement pour mieux comprendre pourquoi l'assainissement est vital pour la santé, pour le développement social et économique et pour la protection de l'environnement : <http://esa.un.org/lys>

- Site internet du réseau End Water Poverty, regroupant des ONG internationales mobilisées pour l'accès à l'eau et à l'assainissement : http://www.endwaterpoverty.org/the_issue

- La lettre du PSEau n° 56 de février 2008 pour un aperçu des rendez-vous internationaux : http://www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu_document_id=1183

Données sur la coopération décentralisée

- Liens utiles et textes législatifs de référence sur la coopération décentralisée en France http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/cooperation-decentralisee_1054/colonne-droite_1665/textes-referance_3918/textes-legislatifs_9506.html

- Ressources sur coopération décentralisée, secteur eau et assainissement sur le site du PSEau : http://www.pseau.org/outils/biblio/index.php?pgmpseau_id=64

- Site de la Coalition Eau, action d'interpellation des maires pour leur implication en faveur de l'eau et de l'assainissement : <http://www.coalition-eau.org/spip.php?rubrique29>

- Pour des informations détaillées sur les projets de coopération décentralisée présentés dans le dossier, contacter Solidarité Eau Europe (projets Moldavie) ou Eau Vive (Projet Burkina) : se référer à la fiche de présentation des ONG

mobilisées autour de l'exposition.

La Coalition Eau et l'exposition « les toilettes, une question de dignité »

- Site international de l'exposition Sanitation is Dignity : <http://www.sanitation-is-dignity.org/>

- Site de la Coalition Eau : <http://www.coalition-eau.org/>

- Site de la German Toilet Organization (auteur de l'initiative mondiale Sanitation is Dignity et conceptrice de l'exposition Sanitation is Dignity, soutenue par UN Water) : <http://www.germantoilet.org>

- Dossier spécial d'Altermondes en partenariat avec les ONG de la Coalition Eau « Accès à l'eau, en panne de solutions ? » : <http://www.coalition-eau.org/spip.php?article84>

- ONG organisatrices de l'exposition au sein de la Coalition Eau :
 - + Eau Vive : www.eau-vive.org
 - + Hydraulique Sans Frontières : www.hydrauliquesansfrontieres.org
 - + Ingénieurs Sans Frontières : www.isf-france.org
 - + Secours Catholique - Caritas France : www.secours-catholique.org
 - + Solidarité Eau Europe : www.see-swe.org
 - + Toilettes du Monde : www.toilettesdumonde.org
 - + Triangle Génération Humanitaire : www.trianglegh.org
 - + WWF France : www.wwf.fr

Présentation des ONG mobilisées autour de l'exposition

La Coalition Eau compte, en 2012, 31 ONG membres. Cependant, seul un nombre limité de ces membres sont impliqués sur le projet d'exposition. Voici une présentation des structures mobilisées pour « Les toilettes, une question de dignité ».

Eau Vive

Notre but :

depuis 30 ans, Eau Vive accompagne les actions de développement des communautés rurales du Sahel. Dans le respect de leur dignité, de leur responsabilité et de leurs initiatives, Eau Vive les soutient dans la réalisation de leurs projets en eau, assainissement, santé, éducation, économie, et dans la gestion de leur développement. Eau Vive met ainsi l'accent sur le renforcement des capacités des acteurs villageois et communaux, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans le développement de leur pays, en vue d'un progrès social et économique.

Notre intérêt pour l'assainissement :

l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, sans lequel aucun développement ni progrès social n'est possible, est au cœur des programmes d'Eau Vive. Eau Vive est présente au Mali, Sénégal, Burkina Faso, Niger et Togo.

Nous contacter :

+ Sophie Tolachides
+ 27, rue Léon Loiseau
93100 Montreuil
+ Tél. : 01 41 58 50 59
+ stolachides@eau-vive.org
+ www.eau-vive.org

Hydraulique Sans Frontières (HSF)

Notre but :

association au service des Pays en Développement qui propose une

aide technique dans le domaine de l'eau et de l'assainissement : à l'international, HSF étudie et met en œuvre des projets dans le domaine de l'eau en partenariat avec les institutions locales, les bénéficiaires et des organismes techniques ou financiers, et en France, HSF a mis en place une activité d'éducation au développement (sensibiliser le grand public à la nécessité de l'aide au développement, à la préservation de la ressource en eau et promouvoir un comportement éco-citoyen).

Notre intérêt pour l'assainissement :

jusqu'à très récemment les projets d'HSF n'intégraient que très peu la problématique assainissement intervenant plutôt sur l'eau potable et l'eau agricole. Une réflexion sur la question a été menée en 2007 ainsi qu'une formation interne afin que l'assainissement soit mieux pris en compte dans les projets.

Nous contacter :

+ Christian Lespinats
+ 24 bis Place de la Nation -
75012 Paris
+ Tél. : 01 43 07 12 48
+ clespinats@noos.fr

Ingénieurs Sans Frontières (ISF)

Notre but :

association de solidarité internationale, est une fédération de 38 associations implantées dans 70 écoles d'ingénieurs françaises. Elle se donne pour mission de participer à la construction du développement durable par une pratique critique de la démarche de l'ingénieur.

Notre intérêt pour l'assainissement :

par le biais des projets de développement auxquels les groupes ISF participent, des rencontres et des formations qu'ISF organise et

des campagnes qui sont relayées

Nous contacter :

Nicolas Laurent, Délégué Général
146 rue de Crimée
75019 PARIS
Tél. : 01 53 35 05 40
nicolas.laurent@isf-france.org
www.isf-france.org

Secours Catholique

Notre but :

association reconnue d'utilité publique, le Secours Catholique a pour mission de mettre en œuvre une solidarité active entre tous, et particulièrement envers les plus pauvres, en France et dans le monde, de s'engager à leurs côtés pour lutter contre les causes de pauvreté et d'exclusion, d'en faire les premiers acteurs de leur développement et de promouvoir le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions.

Notre intérêt pour l'assainissement :

l'accès à un assainissement de base participe de ce combat pour la protection de la dignité humaine.

Nous contacter :

Secours Catholique - Caritas
France
106 rue du bac
75341 Paris Cedex 07
Tél. : 01 45 49 73 00

Solidarité Eau Europe (SEE)

Notre but :

créée en 1998 grâce au partenariat entre le Conseil de l'Europe, le Secrétariat International de l'Eau et l'appui du Comité Inter-Agences de l'Eau, SEE a pour mission de promouvoir toutes les formes de solidarités afin que les populations européennes, particulièrement les plus démunies, aient accès à

l'eau potable et à l'assainissement. Son territoire d'action est celui du Conseil de l'Europe (47 pays du continent européen), notamment le bassin rhénan et les PECO.

Notre intérêt pour l'assainissement : nos différentes visites et actions dans les pays d'Europe centrale et orientale nous ont mis devant une réalité inquiétante : le manque d'assainissement en zones rurales est un réel problème qui engendre encore des maladies et dégrade les conditions de vie et d'hygiène des populations. SEE intervient en informant, sensibilisant les populations sur l'hygiène et la santé et en proposant des solutions techniques adaptées qui permettent d'améliorer l'hygiène et l'assainissement

Nous contacter :
+ Cathy Martinez
+ 55 Avenue Colmar
67100 Strasbourg
+ Tél. : 03 88 84 93 14
+ cathy.martinez@see-swe.org

Toilettes du Monde

Notre but : Toilettes Du Monde est une association Loi 1901 qui a pour objectif la promotion de l'assainissement écologique (préservation de la ressource en eau et retour des nutriments présents dans les rejets domestiques dans le cycle terrestre) auprès de populations défavorisées dans le cadre de projets de solidarité internationale et en France auprès de différents publics : particuliers, collectivités, professionnels.

Notre intérêt pour l'assainissement : en France, Toilettes Du Monde accompagne le développement des techniques d'assainissement écologique notamment par des activités de formation professionnelle et l'appui à des projets-pilotes.

A l'international, Toilettes Du Monde apporte un appui technique au volet assainissement de projets de solidarité internationale (partenariat avec d'autres ONG, opérateur pour la coopération décentralisée...), en privilégiant les techniques d'assainissement écologique à faible coût.

Nous contacter :
+ Pauline Savary
+ 15 avenue Paul Laurens -
26110 Nyons
+ Tél. : 04 75 26 29 98
+ pauline.savary@toilettesdu
monde.org

Triangle Génération Humanitaire (Triangle GH)

Notre but : Triangle Génération Humanitaire (Triangle GH) est une organisation de solidarité internationale généraliste qui intègre dans ses programmes urgence, réhabilitation et développement. L'association est moteur de projets qu'elle élabore avec des partenaires nationaux notamment en identifiant et en mobilisant les ressources et les compétences locales. Cette approche vise à répondre au plus près des besoins exprimés par les populations bénéficiaires en apportant des réponses globales et durables qui visent l'autonomisation des groupes de personnes aidés.

Notre intérêt pour l'assainissement : pour améliorer les conditions sanitaires et lutter contre les maladies liées à l'eau, Triangle GH mène des actions de construction et/ou réhabilitation de latrines familiales et publiques (latrines d'urgence, sèches, ventilées, avec fosses septiques, tranchées filtrantes...) , d'assainissement écologique et valorisation des excréments (compostage, confinement séparé des matières fécales et liquides, biogaz...), de construction / réhabilitation de systèmes d'évacuation et

de traitement des eaux usées, de gestion des ordures ménagères et de promotion de l'hygiène.

Nous contacter :
+ Joël Terville
+ joel.terville@trianglegh.org

WWF-France

Notre but : enrayer puis inverser le processus de dégradation de la planète pour construire un monde où les hommes vivraient en harmonie avec la nature. WWF-France s'engage depuis trois ans à l'international par le biais de sa campagne Action Eau qui vise à susciter la solidarité avec les pays du Sud pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Sur le Bassin du Niger par exemple, le WWF-France appuie le bureau de programme du WWF-Afrique de l'Ouest basé à Niamey au Niger et soutient 4 projets au Niger et au Burkina-Faso.

Notre intérêt pour l'assainissement : le WWF milite pour la mise en œuvre des 4 principes de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau dans tous les projets relatifs aux différents usages de l'eau. Ainsi, l'accès pour tous à l'assainissement est indispensable pour améliorer le bien être des gens et réduire les pollutions causées à leur environnement.

Nous contacter :
+ Edina Ifticène
+ 1 carrefour de Longchamp -
75016 Paris
+ Tél. : 01 55 25 84 69



Coalition Eau c/o Eau Vive
27 rue Léon Loiseau
93100 Montreuil
+ 33 (0)1 41 58 52 77
contact@coalition-eau.org
www.coalition-eau.org

ONG membres de la Coalition Eau

Acad, Action Contre la Faim, Adede, Avsf, Ccfd, Coopération Atlantique Guinée 44, Corail, Crid, 4D, East, Eau Sans Frontières Internationale, Eau Vive, Enda, Green Cross France et Territoires, Gred, Gret, Helen Keller International, Hydraulique Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Les Amis de la Terre, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, Water Lex, WECF, WWF France.